



L'actu du moment

Encadrement des produits phytopharmaceutiques dans les sites Natura 2000

Les préfets peuvent arrêter des mesures d'encadrement ou d'interdiction des produits phytopharmaceutiques dans les sites terrestres Natura 2000 lorsque leur utilisation n'est pas effectivement prise en compte par les mesures définies dans le cadre des contrats et chartes prévus à [l'article L. 414-3 du code de l'environnement](#) spécifiques aux sites Natura 2000 concernés.

Dans une [décision du 15 novembre 2021](#), le Conseil d'Etat a jugé que les dispositions réglementaires en vigueur à cette date ne permettaient pas de garantir que l'utilisation de produits phytopharmaceutiques était, en droit interne, systématiquement encadrée voire interdite dans les sites terrestres Natura 2000. Pour tenir compte de cette décision, un décret du 28 novembre 2022 a complété [l'article R. 253-45 du code rural et de la pêche maritime](#) pour permettre aux préfets d'encadrer l'utilisation de ces produits lorsque cet encadrement n'a pas été prévu par les chartes et contrats. L'encadrement arrêté par les préfets est sans préjudice de l'utilisation de ces produits dans le cadre de la lutte obligatoire ou de dérogations spécifiques octroyées conformément à la réglementation.

Ces dispositions sont d'application immédiate. Voir le décret complet [ICI](#)

Lien vers la cartographie des zones Natura 2000 : <https://inpn.mnhn.fr/viewer-carto/espaces/>

FranceAgrimer : fiches synthétiques plantation

FranceAgriMer a publié des fiches synthétiques sur les autorisations de plantations de vignes.

Ces fiches ont été conçues en lien avec les services territoriaux de FranceAgriMer et reprennent les questions fréquentes posées par les exploitations viticoles sur le régime des autorisations de plantations :

[Au secours Vitiplantation](#)

[Autorisation de plantations](#)

[Plantations nouvelles](#)

[Replantation](#)

[Comment faire une demande de plantation ?](#)

[Le dessin sur vitiplantation](#)

[Conversion de droits](#)

Les dernières parutions aux JO, JOUE et au BO Agri

Aides et financements

- Arrêté du 18 novembre 2022 modifiant l'arrêté du 18 novembre 2021 approuvant les **programmes de développement agricole et rural** et d'**actions de développement agricole et rural** en accompagnement de ces programmes pour l'année 2021 : [ici](#)
- Décret n° 2022-1525 du 7 décembre 2022 relatif à la mise en œuvre de la **politique agricole commune et du plan stratégique national pour la programmation qui démarre en 2023** : [ici](#)
- Arrêté du 24 novembre 2022 relatif à l'approbation du cahier des charges de l'appel à manifestation d'intérêt « **Equipements pour la troisième révolution agricole** » : [ici](#)
- Décret n° 2022-1490 du 30 novembre 2022 modifiant le décret n° 2021-1623 du 11 décembre 2021 relatif aux modalités de **versement de l'aide exceptionnelle** prévue à l'article 13 de la loi n° 2021-1549 du 1er décembre 2021 de finances rectificative pour 2021 : [ici](#)
- Arrêté du 22 novembre 2022 relatif à l'utilisation de la réserve en vue de financer le **paiement en faveur des jeunes agriculteurs** pour la campagne 2022 : [ici](#)
- Arrêté du 28 novembre 2022 modifiant l'arrêté du 27 septembre 2022 fixant le coefficient stabilisateur budgétaire appliqué aux montants des **indemnités compensatoires de handicap naturel** au titre de la campagne 2022 : [ici](#)
- Arrêté du 22 novembre 2022 relatif aux **droits à paiement de base de la région Corse** pour la campagne 2022 : [ici](#)
- Arrêté du 21 novembre 2022 portant **reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle – AOC concernées : Corse, Coteaux d'Aix-en-Provence, Côtes de Provence, Côtes du Rhône, Grignan-les-Adhémar et Ventoux** : [ici](#)
- Arrêté du 22 novembre 2022 portant **reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle – AOC concernées : Luberon et Ventoux** : [ici](#)
- Décret n° 2022-1525 du 7 décembre 2022 relatif à la mise en œuvre de la **politique agricole commune et du plan stratégique national pour la programmation qui démarre en 2023** : [ici](#)
- Décision de la Directrice générale de FranceAgriMer N° INTV-GPASV-2022-84 du 7 décembre 2022 relative aux **conditions d'attribution de l'aide à la restructuration et à la reconversion du vignoble en application de l'OCM pour le programme d'aide national 2019-2023** : [ici](#)
- Décision de la Directrice générale de FranceAgriMer N° INTV-GPASV-2022-85 du 7 décembre 2022 modifiant la décision INTV-GPASV-2022-55 relative aux agréments des **plans collectifs de restructuration du vignoble du bassin viticole Vallée du Rhône-Provence** et de leurs porteurs de projet et aux critères d'admissibilité pour ces plans déposés pour les campagnes 2022/2023 à 2024/2025 en application de l'OCM dans le secteur vitivinicole pour le programme d'aide national 2019-2023 et le plan stratégique national 2023-2027 : [ici](#)

Douanier

- Date de **dépôt des déclarations de récolte** et de production pour la campagne 2022-2023 : [ici](#)

Environnement

- Décret n° 2022-1447 du 18 novembre 2022 relatif à la **certification environnementale** : [ici](#)
- Arrêté du 18 novembre 2022 portant modification de l'arrêté du 20 juin 2011 modifié arrêtant les **seuils de performance environnementale** relatifs à la **certification environnementale** des exploitations agricoles et les **indicateurs** les mesurant : [ici](#)
- Arrêté du 23 novembre 2022 relatif au **plan de contrôle du niveau trois de la certification environnementale** des exploitations agricoles : [ici](#)
- Décret n° 2022-1486 du 28 novembre 2022 relatif à l'encadrement de l'utilisation de **produits phytopharmaceutiques dans les sites Natura 2000** : [ici](#)
- Rapport au Président de la République relatif à l'ordonnance n° 2022-1457 du 23 novembre 2022 portant **dispositions de contrôles et de sanctions dans le cadre de la réforme des outils de gestion des risques climatiques en agriculture** : [ici](#)

- Ordonnance n° 2022-1457 du 23 novembre 2022 portant **dispositions de contrôles et de sanctions dans le cadre de la réforme des outils de gestion des risques climatiques en agriculture** : [ici](#)
- Arrêté du 29 novembre 2022 relatif à **l'agrément des organismes d'inspection des matériels d'application des produits phytopharmaceutiques** : [ici](#)

Foncier

- Décret n° 2022-1515 du 2 décembre 2022 relatif à la **procédure de délivrance de l'autorisation préalable à la prise de contrôle des sociétés possédant ou exploitant du foncier agricole** : [ici](#)

Organismes professionnels

- Arrêté du 30 novembre 2022 relatif à l'extension des dispositions de l'accord interprofessionnel triennal 2023-2025 relatif aux **règles d'organisation du marché des vins AOC et des indications géographiques spiritueuses de la vallée du Rhône** : [ici](#)

Social

- Décret n° 2022-1506 du 1er décembre 2022 relatif à la **déduction forfaitaire des cotisations patronales sur les heures supplémentaires** pour les entreprises d'au moins vingt et de moins de deux cent cinquante salariés : [ici](#)
- Décret n° 2022-1510 du 30 novembre 2022 relatif aux référentiels et aux principes guidant l'élaboration du cahier des charges de certification des services de **santé au travail en agriculture** : [ici](#)
- Avis relatif à l'extension d'avenants salariaux à des **conventions collectives de travail étendues relatives aux professions agricoles** : [ici](#)
- Arrêté du 2 décembre 2022 portant extension d'avenants salariaux à des conventions collectives de travail étendues relatives aux professions agricoles : [ici](#)

Règlementation communautaire

- Avis du Comité économique et social européen sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux **indications géographiques de l'Union européenne pour les vins**, les boissons spiritueuses et les produits agricoles, et aux systèmes de qualité pour les produits agricoles, modifiant les règlements (UE) n° 1308/2013, (UE) 2017/1001 et (UE) 2019/787 et abrogeant le règlement (UE) n° 1151/2012 [COM(2022) 134 final — 2022/0089 (COD)] : [ici](#)
- Rectificatif au règlement d'exécution (UE) 2022/892 de la Commission du 1er avril 2022 modifiant le règlement d'exécution (UE) no 668/2014 portant modalités d'application du règlement (UE) no 1151/2012 du Parlement européen et du Conseil relatif aux **systèmes de qualité applicables aux produits agricoles et aux denrées alimentaires** («Journal officiel de l'Union européenne» L 155 du 8 juin 2022) : [ici](#)
- Règlement d'exécution (UE) 2022/2344 de la Commission du 29 novembre 2022 relatif au remboursement, conformément à l'article 17, paragraphe 3, du règlement (UE) 2021/2116 du Parlement européen et du Conseil, des **crédits reportés de l'exercice 2022** : [ici](#)
- Règlement d'exécution (UE) 2022/2364 de la Commission du 2 décembre 2022 modifiant le règlement d'exécution (UE) no 540/2011 en ce qui concerne la prolongation de la période d'approbation de la substance active «**glyphosate**» (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) : [ici](#)
- Résolution du Parlement européen du 3 mai 2022 sur un plan d'action de l'UE pour **l'agriculture biologique** (2021/2239(INI)) : [ici](#)
- Déclaration commune du Parlement européen et du Conseil relative au règlement (UE) 2022/2379, en ce qui concerne l'importance d'établir dans tous les États membres un **registre tenu par les autorités compétentes nationales sur l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans l'agriculture** 2022/C 466/04 : [ici](#)
- Déclaration de la Commission relative au règlement (UE) 2022/2379 du Parlement européen et du Conseil, en ce qui concerne les travaux en cours visant à **assurer la disponibilité, sous forme électronique, des registres que doivent tenir les utilisateurs professionnels de produits phytopharmaceutiques** conformément à l'article 67, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil 2022/C 466/06 : [ici](#)

- Rectificatif au règlement (UE) 2022/1440 de la Commission du 31 août 2022 modifiant le règlement (UE) no 284/2013 en ce qui concerne **les informations à fournir pour les produits phytopharmaceutiques et les exigences particulières en matière de données applicables aux produits phytopharmaceutiques contenant des micro-organismes** («Journal Officiel de l'Union européenne» L 227 du 1er septembre 2022) : [ici](#)
- Rectificatif au règlement (UE) 2022/1441 de la Commission du 31 août 2022 modifiant le règlement (UE) no 546/2011 en ce qui concerne **certaines principes uniformes d'évaluation et d'autorisation des produits phytopharmaceutiques contenant des micro-organismes** («Journal officiel de l'Union européenne» L 227 du 1er septembre 2022) : [ici](#)
- Règlement (UE) 2022/2399 du Parlement européen et du Conseil du 23 novembre 2022 établissant l'environnement de **guichet unique de l'Union européenne pour les douanes** et modifiant le règlement (UE) no 952/2013 : [ici](#)

Les dernières nominations

- Décision du directeur général de FranceAgriMer N° MF-2022-06 du 24 novembre 2022 portant nomination des **membres du comité sectoriel bois et plants de vigne** : [ici](#)
- Directeur général de la **performance économique et environnementale** des entreprises - M. DUCLAUD (Philippe) : [ici](#)